



## ELABORATION D'UN MODULE INTEGRE POUR LES PROFESSIONNELS DES ETABLISSEMENTS DE SOINS DE SANTE PRIMAIRES (ESSP) POUR LA PREVENTION COMBINEE AU PROFIT DES POPULATIONS CLES

### TERMES DE REFERENCE DU (DE LA) CONSULTANT(E) NATIONAL Activité n° 190

#### I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Ministère de la Santé et de la Protection sociale a fixé parmi les priorités du plan santé 2025 et du Plan Stratégique National (PSN) pour la lutte contre le sida la réduction des nouvelles infections par le VIH de 50% d'ici à 2023, ceci en conformité avec les objectifs de développement durable (ODD) et de la Déclaration Politique des Nations Unies sur le VIH-Sida de 2016 pour l'accélération de la riposte et mettre fin à l'épidémie en 2030.

Dans ce sens, le PSN vise à assurer un accès universel à des services de prévention et de dépistage notamment par l'offre d'un paquet complet de prévention combinée et le développement d'une approche différenciée et adaptée aux besoins des populations clés et vulnérables. Ces prestations qui sont prévues dans le paquet minimum des services (PMS) et son extension visant à cibler les populations clés et mal desservies dans le cadre du programme de Renforcement du Système de Santé (RSS).

Ce PMS intègre :

- Le dépistage des cas index à partir de l'offre de dépistage aux partenaires des populations clés ;
- La promotion de l'autotest ;
- L'extension des programmes de prévention combinée et de réduction des risques ;
- La prise en charge des IST ;
- La prophylaxie post-exposition (PPE) ;
- La prophylaxie pré-exposition (PrEP) ;
- Les conseils et dépistage du VIH ;
- La promotion les changements de comportement ;
- L'appui social, la lutte contre la discrimination et la protection des droits humains ;
- L'accès et la disponibilité des préservatifs ;
- La réduction des risques (RdR) pour les personnes qui s'injectent des drogues (PID) (la distribution des kits d'injection et préservatifs, la collecte des seringues utilisées, la sensibilisation et éducation, l'appui psychosocial et la réinsertion) ;
- Le traitement de substitution (TSO) et l'orientation vers la prise en charge.

Les ESSP constituent le premier niveau de recours de la population aux soins et aux prestations et services de prévention. Dans ce sens, le renforcement des capacités des professionnels de santé de ces établissements de soins permettrait de garantir une offre de prévention combinée de qualité. A cet effet, il est nécessaire d'avoir un module intégré de prévention combinée qui sera mis à disposition de ces professionnels de santé pour les aider à prendre en charge des populations clés.

Dans ce cadre, le Direction de l'épidémiologie et de lutte contre les maladies (DELM) avec l'appui du Fonds mondial et de l'ONUSIDA, prévoit de lancer une consultation nationale pour l'élaboration d'un module intégré de prévention combinée chez les populations clés au profit des professionnels des ESSP.

## **II. OBJECTIF GENERAL**

Renforcer les compétences des professionnels de santé des ESSP dans le cadre de la prévention combinée du VIH chez les populations clés.

## **III. OBJECTIFS SPECIFIQUES**

- Identifier les services de santé ayant des bénéficiaires appartenant aux populations clés (professionnel(le)s du sexe (PS) et des hommes qui ont des relations sexuelles avec d'autres hommes (HSH)) notamment sur le corridor de vulnérabilité VIH.
- Identifier les besoins en formation en matière de prévention combinée pour les populations clés : professionnel(le)s du sexe (PS) et des hommes qui ont des relations sexuelles avec d'autres hommes (HSH).
- Elaborer un module de formation intégré de prévention combinée chez les populations clés destiné aux professionnels des ESSP.

## **IV. TACHES DU (DE LA) CONSULTANT(E) ET RESULTATS ATTENDUS**

Tout au long de cette mission, le (la) consultant (e) devra travailler de manière étroite avec le comité de pilotage de la consultation (DELM/DMT/PNLS/UGFM, DHSA, DRS, ONUSIDA) avec la participation des ONG partenaires, pour mener les activités suivantes :

- I. Adapter et actualiser le module existant de formation des professionnels de santé des ESSP impliqués dans la prévention combinée : Cette tâche sera réalisée au moyen d'une revue documentaire et d'entretiens avec les acteurs concernés ;
- II. Identifier les axes et les composantes du module de formation, le programme de formation et les outils d'animation ;
- III. Développer le kit de formation ;
- IV. Préparer et faciliter un atelier de formation test ;
- V. Ajuster le kit en fonction des remarques et recommandations de l'atelier.

## **V. LIVRABLES**

- Note méthodologique ;
- Kit de la formation. Il devra inclure :
  - Un manuel de formation adapté aux professionnels impliqués
  - Le programme de formation et les fiches pédagogiques des différents thèmes
  - Les outils d'animation des sessions de formations
  - Les présentations power point
  - Les outils d'évaluation de la formation (pré-test et post-test)
- Le rapport de la formation test.

## **VI. ORGANISATION DE LA CONSULTATION**

Le (la) consultant(e) sera recruté(e) pour une durée de **10 jours** s'étalant sur la période de **Mai à Juillet 2022** et répartie à titre indicatif comme suit :

<b>Tâches</b>	<b>Durée (jours)</b>
Adapter et actualiser le module existant de formation des prestataires des ESSB (2015)	<b>06</b>
Atelier de validation de module	<b>02</b>
Finaliser le module de formation et le rapport du test	<b>02</b>
<b>Total</b>	<b>10</b>

## **VII. PROFIL DU (DE LA) CONSULTANT(E)**

- Consultant national ;
- Spécialité en Santé publique ;
- Connaissance de la riposte au VIH/sida et du système de santé national ;
- Expérience dans la conception des outils de formation ;
- Connaissance de la langue française ;
- Capacité de synthèse de rédaction et de communication.

## **VIII. MODE ET DATE DE PAIEMENT**

Le contrat sera établi dans le cadre du programme d'appui du Fonds mondial - Maroc-Subvention VIH. La rémunération s'entend brute avant la déduction de la retenue à la source de 11% par la banque pour les Prestataires étrangers et 30% pour les personnes physiques au Maroc.

## **IX. PIECES A FOURNIR**

Tout(e) candidat(e) intéressé(e) devra envoyer le dossier, au plus tard **le 03 Mai 2022 à minuit**, à l'adresse suivante : Direction de l'Epidémiologie et de Lutte contre les Maladies, Service des MST Sida, 71, Avenue Ibn Sina, Agdal, Rabat ; ou aux adresses électroniques : [programmesida@gmail.com](mailto:programmesida@gmail.com) et [f.gomri@programmefondsmondial.ma](mailto:f.gomri@programmefondsmondial.ma) ; en mettant dans l'objet de l'email : **TDR Prévention Combinée ESSP**.

Le dossier doit comprendre :

- Lettre de soumission ;
- CV détaillé ;
- Note méthodologique pour la conduite de cette consultation ;
- Proposition financière.